



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

diplômes

Question écrite n° 86112

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le métier de conseiller en oenologie. Il souhaiterait connaître les filières supérieures qui ouvrent à ce métier ainsi que le nombre d'étudiants qui ont choisi cette branche.

Texte de la réponse

La principale formation qui permet l'accès aux métiers liés à l'oenologie est le Diplôme national d'oenologue (DNO). Il se prépare en deux ans à l'issue d'une licence dans les domaines des sciences biologiques, chimiques, biochimiques agronomiques ou de tout autre diplôme sanctionnant un niveau d'études supérieures équivalent à 180 crédits dans les mêmes domaines. Ce diplôme, délivré conjointement par les ministères de l'enseignement supérieur et de la recherche et celui de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, permet aux titulaires d'accéder à des postes de responsabilité dans les domaines : de la production viticole ; de la vinification, de l'élevage, de la conservation et du vieillissement des vins ; du contrôle qualité au niveau de la filière (environnement, santé, sécurité) ; des analyses physiques, chimiques, microbiologiques et sensorielles durant toutes les phases de l'élaboration et de conservation du produit ; de l'adaptation des produits aux contraintes de production et de demande du marché ; de l'initiation et de la formation à la découverte des vins et des produits dérivés. Les établissements d'enseignement supérieur assurant la formation préparant au DNO sont les suivants : universités de Reims, Dijon, Montpellier, Toulouse et Bordeaux, établissements sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; le Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques, Montpellier SupAgro, sous tutelle du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche. Le flux annuel du nombre de diplômés est de l'ordre de 200 à 250, le nombre d'étudiants par promotion variant de 20 à 45 suivant la capacité des établissements. Des formations liées ou très proches de l'oenologie et des métiers du vin se sont, par ailleurs, développées et permettent d'accéder au diplôme national de master délivré par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il s'agit des masters suivants : commerce international des vins, université d'Avignon ; production, environnement viticole, université de Bordeaux ; production viticole, université de Dijon ; commerce international des vins, université de Montpellier ; oenologie, qualité, université de Reims ; viticulture, oenologie formation organisée conjointement par Montpellier SupAgro et l'ENITA de Bordeaux ; vintage, master international préparé à l'École supérieure d'agriculture d'Angers (ESA). Les flux annuels pour chacun de ces masters n'excèdent pas une vingtaine d'étudiants.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86112

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 août 2010, page 8679

Réponse publiée le : 28 septembre 2010, page 10540